

CONSTANTINE

Les retraités s'insurgent contre Sidi Saïd

Les conclusions de la dernière tripartite, qui s'est soldée par l'augmentation du SNMG de 15 000 à 18 000 DA, continuent de susciter mécontentement et colère, notamment parmi les retraités. Qualifiant ce round de «tricherie mani-gancée par Sidi Saïd et ses larbins», les retraités de Constantine s'insurgent et réclament le départ du SG de l'UGTA, accusé de faire office de fonctionnaire à la solde du gouvernement et du patronat.

Réunis, hier, en assemblée générale à la maison des syndicats Abdelhak-Benhamouda pour débattre de la situation des retraités de Constantine et notamment des résolutions de la 15^e tripartite, les retraités affiliés à la FNTR n'y sont pas allés par quatre chemins pour fustiger le patron de l'UGTA, allant même jusqu'à le traiter de «menteur». «Sidi Saïd nous a menti. On lui a fait confiance pour faire valoir et défendre les droits des retraités, mais, en fin de

compte, il nous a trahis», a déploré M. Rebrab, président de la commission de préparation du congrès de wilaya de la FNTR devant une salle chauffée à blanc.

Commentant la décision de la tripartite selon laquelle une commission spéciale sera mise sur pied pour l'examen du dossier des retraités, le conférencier qualifia cette dernière d'aberrante et d'insensée. «Pourquoi après trois mois de préparation de la réunion, la question des retraites

a été retirée de l'ordre du jour si ce n'est pour nous mener en bateau ?», s'interroge-t-il.

Précisons à ce titre que la question relative aux pensions de retraite sera tranchée avant la fin janvier 2012. S'estimant trahis par l'UGTA, les retraités en colère ont saisi cette opportunité pour s'adonner à de longues diatribes visant la Centrale syndicale et son patron. Des voix réclamant le départ pur et simple de Sidi Saïd présenté comme «un membre de l'exécutif et non plus un syndicaliste qui œuvre pour le bien des travailleurs» se sont faites entendre à l'occasion. «Dégage, dégage» scandaient à tue-tête les présents. S'ensuit alors, au moment de la discussions des actions à mener prochainement, une grande pagaille qui durera

quelques minutes. Les congressistes se sont quittés sur la promesse de revenir à la charge mardi prochain.

Ils comptent, en effet, organiser un sit-in de protestation devant la Caisse nationale de retraite de Constantine (CNR) pour transmettre aux responsables de la caisse une plateforme de revendications de 11 points, dont notamment la revalorisation des pensions de retraite de 40 %.

Aussi, ils projettent d'appeler à un meeting régional des retraités des wilayas de l'est du pays pour dénoncer «la fuite en avant des responsables de la centrale syndicale, lesquels, estiment-ils, ont failli à leur devoir et ont trahi la confiance des travailleurs.»

Farid Benzaid

APRÈS L'AFFICHAGE DES LISTES DE LOGEMENTS À KHENCHELA

Des appartements squattés par les non-bénéficiaires

Plusieurs appartements de la cité Chabard et de celle de la route de Batna ont été squattés dans la matinée et la nuit d'hier par des familles, dont les noms ne figurent pas dans la liste des bénéficiaires affichée, ce lundi, par trois quotidiens nationaux.

L'affichage de la liste des attributions de plus de 1 100 logements n'est pas passé inaperçu, puisque des dizaines de familles en colère sont sorties dans la rue dès les premières heures du matin pour observer des sit-

in devant les sièges de la daïra et de la wilaya afin de faire entendre leur voix et dire leur mécontentement. Ils s'insurgent également contre la présence de ladite liste d'intrus parmi les bénéficiaires.

Comme réponse, les autorités locales ont déclaré aux protestataires que cette liste n'est ni parfaite ni définitive et que leurs recours seront reçus par la commission de recours présidée par le wali qui fera son travail dans le cadre de la loi et des directives ministérielles.

Chaque dépassement sera corrigé, et les personnes qui n'ouvrent pas droit seront automatiquement exclues et remplacées, et d'autres listes seront bientôt publiées, puisque la wilaya de Khenchela est en train de réaliser un grand programme de construction de logements. A noter que les protestations continuent, et les autorités locales font des mains et des pieds pour calmer les esprits et apaiser la tension.

Benazaïm Abdelouahab

ILS RÉCLAMENT DES CONDITIONS DE VIE DÉCENTES

Des villageois en colère ferment la RN 9 à Kherrata et le siège de l'APC de Oued Ghir

Les citoyens du village de Bouzeraoune, dans la commune de Kherrata, ne décolèrent pas.

Après avoir scellé le siège de leur municipalité, dimanche dernier, les villageois sont revenus à la charge, tôt dans la matinée

d'hier, en procédant à la fermeture de la RN 9 reliant la wilaya de Béjaïa à celle de Sétif, à hauteur du centre-ville de Kherrata, pour réclamer l'ouverture d'un chemin vers leurs habitations. Par leur action, les protestataires de cette localité de Bouerghoune, distante

d'une dizaine de kilomètres du chef-lieu communal, veulent alerter les pouvoirs publics sur le calvaire qu'ils vivent au quotidien à cause du glissement de terrain sur le chemin menant à leur village. «Nous vivons dans une situation intenable.

Toutes nos démarches pour la réalisation du tronçon routier où s'est produit le glissement de terrain sont sans suites», se sont plaints les villageois. La contestation sociale a fait tâche d'huile pour gagner hier la population de plusieurs villages de Mellala, relevant de la municipalité d'Oued Ghir qui ont, à leur tour, envahi l'enceinte de leur mairie pour crier leur colère contre l'absence de conditions de vie décente dans leur cité.

Les manifestants, qui ont cadenassé le siège de l'APC, revendiquent, entre autres, l'éclairage public, le revêtement des routes, la réalisation d'un réseau d'assainissement et le drainage des eaux pluviales.

A. K.

MOSTAGANEM

Des jeunes bloquent la RN11 près de Sidi Lakhdar

Les jeunes des douars de Ouled Moussa, Errahalia, Ouled Abed et Ouled Tlemçani ont occupé, dans la matinée de lundi dernier, la RN11 qui relie la ville de Mostaganem à celle de Chlef. Des dizaines de personnes, en majorité des jeunes oisifs, ont investi cette route à grande circulation en dressant des barricades avec des troncs d'arbres, de grosses pierres... Le revêtement des chemins vicinaux, l'eau potable et l'ouverture des écoles pri-

maires sont les principales raisons de la colère des habitants de ces douars et il semble qu'aucun des problèmes soulevés n'a trouvé de solution à la hauteur des besoins de ces villageois. Tout en refusant la médiation, les jeunes manifestants ont exigé la présence du wali mais c'est le chef de daïra qui est venu et a tenté de baisser la tension afin de rouvrir la route en vain.

A. B.

Erratum

Une malencontreuse erreur s'est glissée dans l'article intitulé «Un lycéen exclu de son établissement s'immole à Mostaganem», paru dans notre édition d'hier, le mardi 4 octobre 2011, en page 5. L'événement dramatique s'est, en effet, déroulé à Oran et non à Mostaganem. Toutes nos excuses à nos lecteurs.

L. S. A.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de Tizi Ouzou
Daïra d'Azazga
Commune de Freha

DEMANDE DE CERTIFICAT DE POSSESSION

En application du décret exécutif n°91.254 du 27/07/1991, fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi n°90.25 du 18/11/1990, portant orientation foncière. M^{me} Amara Ouahiba, ép. Lakrouz, a formulé une demande dans laquelle elle confirme sa prise de possession d'un terrain dénommé : «**Thachevant**» situé au village Azrou commune de Freha, wilaya de Tizi Ouzou, d'une superficie de 584.00 m².

Limité dans son ensemble par :
Au nord : la propriété Ben Omeur Saïd
Au sud : la propriété Lakrouz Ali
A l'est : la propriété Lakrouz Ahcène
A l'ouest : la propriété Lakrouz Ahcène.

A cet effet, toute personne désirant s'opposer à l'établissement dudit certificat de possession est priée de saisir le président de l'Assemblée Populaire Communale de Freha, par écrit, dans un délai de deux (02) mois, à compter de la date de la parution de cet avis dans un quotidien national.

Freha le : 05/09/2011 Le président de l'Assemblée Populaire.

اعلان للجمهور عن بيع بالمزاد العلني للسكن
مكتب الاستاذ خليفي عبد العزيز موثق بأولاد ميمون

إعلان للجمهور

طبقا للرخصة القضائية الصادر عن محكمة تلمسان قسم شؤون الأسرة بتاريخ 27 جانفي 2011 سيشرع يوم 30 اكتوبر 2011 على الساعة العاشرة صباحا بمكتب الموثق المذكور أعلاه ببيع سكن مملوك للسيد بن دحمان بوجمعة كائن بحي الياسمين أبو تشفين تلمسان تتكون من طابق منشأ عبارة عن مراب، طابق ارضي يتكون من ثلاثة (03) غرف قاعتين (02) للاستقبال، مطبخ مرحاض، حجرة استحمام، بهو، ادراج تؤدي الى سطح به بيت للغسيل ومجمع الأرضية المشيد عليها هذا السكن وما يتبعه تقدر مساحتها الاجمالية بمائة وواحد وتسعين متر مربع (191 م2) قسم 63 مجموعة ملكية رقم 82 ويمكن الاطلاع على الدفتر الشروط المعد لهذا الغرض كل يوم بمكتب الموثق

F02/011/B14

مكتب الاستاذ حشمي عبد القادر - محضر قضائي لدى محكمة أولاد ميمون
شارع الجمهورية أولاد ميمون - رقم هاتف: 043, 21, 54

اعلان عن البيع بالمزايدة

تالوت
سنقوم يوم: 2011/10/10 على الساعة العاشرة صباحا ببيع
جرار من نوع سيرتا المسجل تحت رقم: 86.680.13 تحت الرقم التسلسلي في الطراز 208.1261/80 قوته 15 احصنة وهذا داخل حاضرة بلدية أولاد ميمون طريق سيدو شروط البيع:
يرسو المزاد على الشيء المباع لمن تقدم بأعلى على عرض ولا يسلم له الشيء المباع إلا بعد دفع ثمنه.
الراسي عليه المزاد يدفع في عين المكان الإشارة بوضوح بالسعر الإضافة الى مصاريف لفائدة الخزينة سيرفق العقد التقديري بوضع الإعلانات في هذا اليوم : 2011/10/03

بقتضى النسخة التنفيذية للحكم الصادر عن حكمة اولاد الميمون // القسم العقاري // بتاريخ 08/04/22 تحت رقم الجدول : 08/0039 ورقم الفهرس : 08/0329
وبموجب القرار الصادر عن مجلس قضاء تلمسان بتاريخ : 08/11/09 تحت رقم القضية : 08/01944 رقم الفهرس : 08/02591 الذي قضى بتأييد الحكم المستأنف فيه.
بناء على امر لمباشرة الحجز التنفيذي الصادر عن السيدة رئيسة محكمة أولاد ميمون بتاريخ : 10/10/06 تحت رقم : 10/35
امر بالرفض الصادر عن السيدة رئيسة حكمة أولاد ميمون بتاريخ : 2011/05/29 تحت الرقم : 11/22 الذي يتضمن برفض الطلب وأمر المحضر القضائي لمواصلة التنفيذ.
ضد السيد : ويس عبد الرحمان ولد بومدين الساكن بعين

F01/011/B14